Zones d'intervention des SSIAD de Lot et Garonne et zonage des infirmiers libéraux

Taux de couverture départemental : 22,11
Taux de couverture régional : 20,66

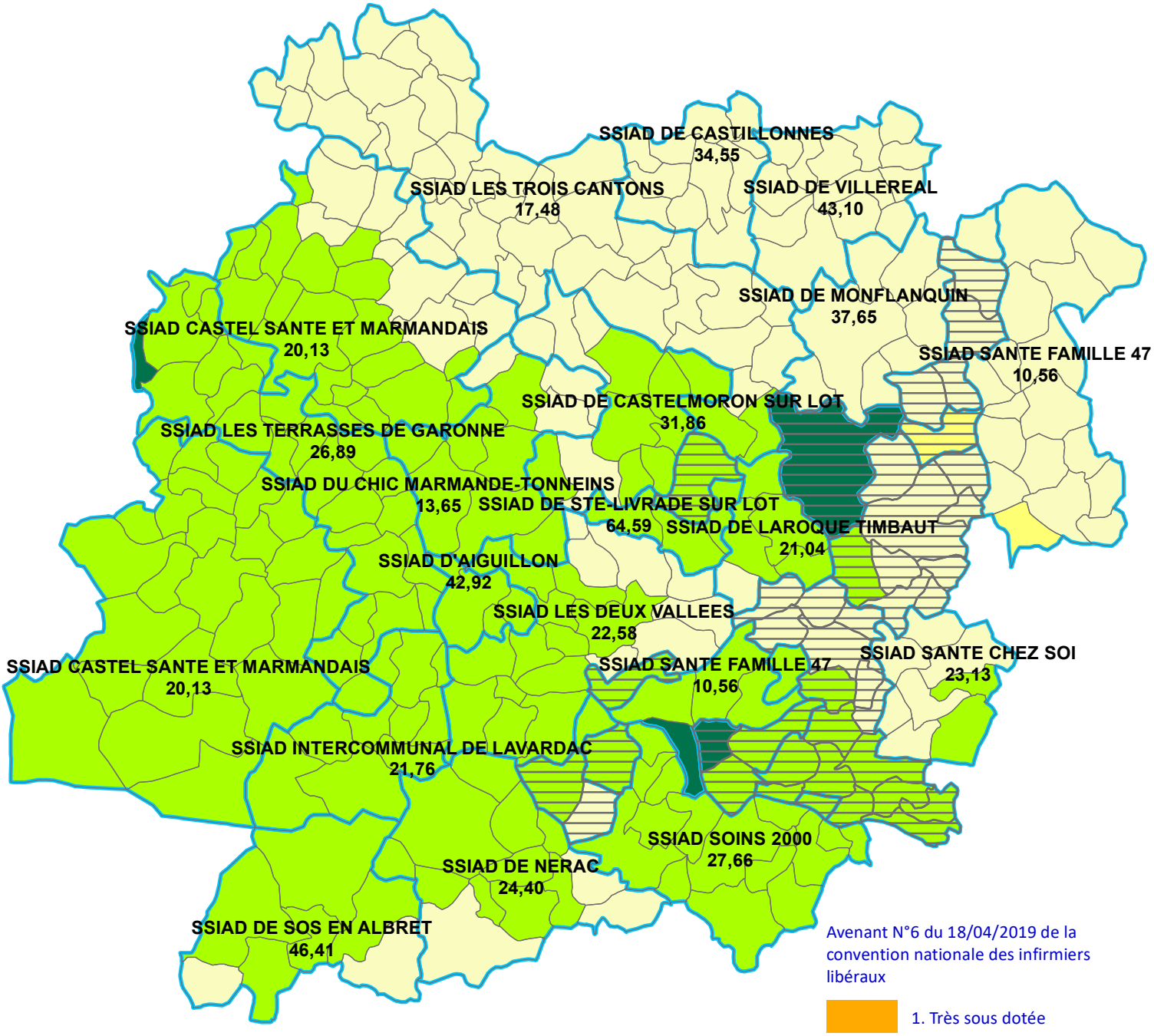

Avenant N°6 du 18/04/2019 de la convention nationale des infirmiers libéraux

- 1. Très sous dotée
- 2. Sous dotée
- 3. Intermédiaire
- 4. Très dotée
- 5. Sur dotée

Contours des zones d'intervention du SSIAD

Communes couvertes par au moins 2 SSIAD (cf annexe)

Sources : DD 47 : Travaux préparatoires de la réforme des SAD - FINESS au 3/02/2023 (taux départemental), FINESS au 31/12/2022 (taux régional)
INSEE, RP 2019 :Taux de couverture : nombre de places pour PA hors ESA pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus -
Avenant n°6 du 18/04/2019 de la convention médicale des infirmiers en application de la méthodologie de l'arrêté national du 10/01/2020
Cartographie : Arcgis - Fonds IGN Découpage au 01/01/2022
Exploitation et réalisation : ARS Nouvelle Aquitaine - DOS - DDPSP - Pôle Etudes et Statistiques - Juillet 2023